

Revue de presse

Reise des
Staatssekretär Rainer Baake (BMWI)
vom 14.-16.12.2015 nach Tunesien
anlässlich der Deutsch-Tunesischen
Energiepartnerschaft

Energie :

Rainer Baake recommande à la Tunisie d'exploiter ses énergies renouvelables

"La Tunisie, qui dispose d'un grand potentiel d'énergie renouvelable, notamment éolienne et solaire, prévoit de couvrir 30% de ses besoins en électricité par ces ressources non polluantes d'ici 2030", a affirmé Chokri Rejeb, chef de cabinet du ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines.

Pour réaliser cet objectif, le pays est appelé à développer des solutions stratégiques à même de renforcer sa sécurité d'approvisionnement en électricité et de réduire sa dépendance aux importations, a développé le responsable, mercredi 16 décembre, à l'occasion de la 5ème journée tuniso-allemande de l'énergie sur le "rôle des énergies fossiles dans un futur renouvelable".

D'après lui, le cadre juridique et les procédures administratives qui sont en cours de finalisation permettront, en 2016, de renforcer l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique national.

Il a évoqué, dans ce contexte, la nouvelle loi n°12 du 11 mai 2015) sur la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables (ER), laquelle autorisera les investisseurs tunisiens et étrangers à produire de l'électricité destinée à l'exportation ou à la vente sur le marché local.

Pour Rainer Baake, secrétaire d'Etat allemand chargé de l'Energie, le renforcement des interconnexions entre la Tunisie et les pays voisins, notamment l'Italie, peut constituer un atout majeur pour le pays et l'aider à réaliser ses objectifs en matière de promotion des ER.


Le responsable allemand a souligné que le potentiel des énergies renouvelables reste sous-estimé et sous-exploité en Tunisie, estimant que le pays dispose de ressources très importantes d'énergie photovoltaïque et éolienne.

Evoquant l'expérience de son pays, il a indiqué que l'Allemagne prévoit d'atteindre un taux de couverture de 50% de ses besoins en électricité par les énergies renouvelables d'ici 2030.

<http://www.webmanagercenter.com/actualite/economie/2015/12/16/167532/energie-rainer-baake-recommande-a-la-tunisie-d-exploiter-ses-energies-renouvelables>

Lancement d'un plan des énergies renouvelables en mars 2016

Mardi 15 Décembre 2015
© babnet.net

 Le ministère de l'Industrie, de l'énergie et des mines lancera en mars 2016, "le plan annuel des besoins de la Tunisie en matière des énergies renouvelables", a annoncé le ministre de l'industrie, de l'énergie et des mines Zakaria Hamad.



"Le taux de production de l'électricité à partir des énergies renouvelables en Tunisie devra passer de 3% actuellement, à 12% en 2020 et à 30% à l'horizon 2030", a indiqué Hamad lors des travaux de la 4^{ème} rencontre du comité de pilotage du partenariat énergétique Tuniso-allemand, initié depuis 4 ans.

Cet objectif se traduit par la mise en place de centrales électriques exploitant des ressources renouvelables, dont notamment le solaire et l'éolien, totalisant une puissance globale d'environ 4 000MW, a-t-il précisé.

A cet effet, le ministre a fait savoir que des réformes sont engagées en concertation avec les différents intervenants pour mieux asseoir la nouvelle stratégie de développement des énergies renouvelables en Tunisie.

Il s'agit de mettre en place un ensemble de textes réglementaires et procédures administratives adaptés, permettant de renforcer le dispositif juridique, déjà existant, en matière d'énergies renouvelables ainsi que de renforcer la capacité d'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique et de développer les interconnexions entre la Tunisie et les pays voisins.

Hamad a appelé l'Allemagne à soutenir la Tunisie dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement des énergies renouvelables, considérant nécessaire d'orienter les actions prioritaires de ce partenariat à court terme, vers la promotion du plan solaire tunisien, afin d'attirer des investisseurs allemands et internationaux.

Selon le ministre, ce partenariat devra favoriser une assistance pour la Tunisie en matière d'identification et de mobilisation des ressources de financements nécessaires et renforcer les capacités des laboratoires afin d'assurer la conformité des produits aux exigences des normes internationales.

Hamad a appelé l'Allemagne à soutenir la Tunisie dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement des énergies renouvelables, considérant nécessaire d'orienter les actions prioritaires de ce partenariat à court terme, vers la promotion du plan solaire tunisien, afin d'attirer des investisseurs allemands et internationaux.

Selon le ministre, ce partenariat devra favoriser une assistance pour la Tunisie en matière d'identification et de mobilisation des ressources de financements nécessaires et renforcer les capacités des laboratoires afin d'assurer la conformité des produits aux exigences des normes internationales.

Et d'ajouter que cette coopération devra cibler la consolidation et le développement d'une industrie nationale dans la filière de l'énergie avec un fort contenu technologique.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat allemand, chargé de l'énergie, Rainer Baake a rappelé que son pays assure 30% de la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables, basées principalement sur le photovoltaïque et l'éolien qui comptent sur des ressources énergétiques fluctuantes à faible coût d'exploitation.

D'après Baake, il est important pour assurer l'intégration des énergies renouvelables, de rassurer les investisseurs désirant investir dans ce secteur à travers l'instauration d'un régime des subventions et d'un système d'arbitrage permettant de régler les différends entre les investisseurs et les exploitants du réseau.

Il a évoqué l'échange d'expériences entre la Tunisie et l'Allemagne en la matière, soulignant que la réduction de l'utilisation des énergies fossiles ne peut avoir lieu qu'à travers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

La coopération tuniso-allemande dans le domaine de l'énergie initiée depuis 2012, a porté principalement sur la mise en place d'un système de subvention et la préparation des textes d'application ainsi que des cahiers des charges et des contrats d'investissement.

Durant les dernières années, les ressources nationales de la Tunisie n'ont cessé de diminuer pour se situer à environ 5 millions de Tep en 2015, alors que la consommation d'énergie primaire n'a cessé d'augmenter avec une croissance annuelle moyenne de 3%.

<http://kapitalis.com/tunisie/2015/12/16/energies-renouvelables-30-des-besoins-de-la-tunisie-en-2030>

Energies renouvelables : 30% des besoins de la Tunisie en 2030



La Tunisie peut couvrir jusqu'à 30% de ses besoins en énergie d'ici 2030 par le recours aux énergies renouvelables dont elle regorge.

Chokri Rejeb, chef de cabinet du ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines, l'a affirmé à l'occasion de la 5e journée tuniso-allemande de l'énergie sur le «rôle des énergies fossiles dans un futur renouvelable», tenue aujourd'hui à Tunis.

M. Rejeb a déclaré que le cadre juridique et les procédures administratives qui sont en cours de finalisation permettront, en 2016, de renforcer l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique national. Il a évoqué l'exemple de la nouvelle loi (loi n°12 du 11 mai 2015) sur la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables, qui autorise les investisseurs tunisiens et étrangers à produire de l'électricité destinée à l'exportation ou à la vente sur le marché local.

Pour Rainer Baake, secrétaire d'Etat allemand, chargé de l'Énergie, le renforcement des interconnexions entre la Tunisie et les pays voisins, notamment, l'Italie peut constituer un atout majeur pour le pays et l'aider à réaliser ses objectifs en matière de promotion des énergies renouvelables.

Le responsable allemand a souligné que le potentiel des énergies renouvelables reste sous-estimé et sous-exploité en Tunisie, estimant que le pays dispose de ressources très importantes d'énergie photovoltaïque et éolienne.

Évoquant l'expérience de son pays, il a indiqué que l'Allemagne prévoit d'atteindre un taux de couverture de 50% de ses besoins en électricité par les énergies renouvelables d'ici 2030.

A. B. M. (avec Tan)

<http://www.lapresse.tn/17122015/107797/un-grand-potentiel-encore-sous-exploite.html>

Energies renouvelables

Un grand potentiel encore sous-exploité

Objectif : atteindre 30% des besoins d'ici 2030

«La Tunisie, qui dispose d'un grand potentiel d'énergie renouvelable, notamment éolienne et solaire, prévoit de couvrir 30% de ses besoins en électricité par ces ressources non polluantes d'ici 2030», a affirmé Chokri Rejeb, chef de cabinet du ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines.

Pour réaliser cet objectif, le pays est appelé à développer des solutions stratégiques à même de renforcer sa sécurité d'approvisionnement en électricité et de réduire sa dépendance aux importations, a développé le responsable, hier, à l'occasion de la 5e journée tuniso-allemande de l'énergie sur le «rôle des énergies fossiles dans un futur renouvelable».

D'après lui, le cadre juridique et les procédures administratives qui sont en cours de finalisation permettront, en 2016, de renforcer l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique national.

Un taux de couverture de 50% prévu en Allemagne

Il a évoqué, dans ce contexte, la nouvelle loi (loi n°12 du 11 mai 2015) sur la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables (ER), laquelle autorisera les investisseurs tunisiens et étrangers à produire de l'électricité destinée à l'exportation ou à la vente sur le marché local.

Pour Rainer Baake, secrétaire d'Etat allemand, chargé de l'Energie, le renforcement des interconnexions entre la Tunisie et les pays voisins, notamment l'Italie, peut constituer un atout majeur pour le pays et l'aider à réaliser ses objectifs en matière de promotion des ER. Le responsable allemand a souligné que le potentiel des énergies renouvelables reste sous-estimé et sous-exploité en Tunisie, estimant que le pays dispose de ressources très importantes d'énergie photovoltaïque et éolienne. Evoquant l'expérience de son pays, il a indiqué que l'Allemagne prévoit d'atteindre un taux de couverture de 50% de ses besoins en électricité par les énergies renouvelables d'ici 2030.

Ajouté le : 17-12-2015

Energie renouvelable: La Tunisie dispose d'un fort potentiel encore sous-exploité

Mercredi 16 Decembre 2015
© babnet.net

"La Tunisie, qui dispose d'un grand potentiel d'énergie renouvelable, notamment éolienne et solaire, prévoit de couvrir 30% de ses besoins en électricité par ces ressources non polluantes d'ici 2030", a affirmé Chokri Rejeb, chef de cabinet du ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines.



Pour réaliser cet objectif, le pays est appelé à développer des solutions stratégiques à même de renforcer sa sécurité d'approvisionnement en électricité et de réduire sa dépendance aux importations, a développé le responsable, mercredi, à l'occasion de la 5ème journée tuniso-allemande de l'énergie sur le "rôle des énergies fossiles dans un futur renouvelable".

D'après lui, le cadre juridique et les procédures administratives qui sont en cours de finalisation permettront, en 2016, de renforcer l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique national.

Il a évoqué, dans ce contexte, la nouvelle loi (loi n°12 du 11 mai 2015) sur la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables (ER), laquelle autorisera les investisseurs tunisiens et étrangers à produire de l'électricité destinée à l'exportation ou à la vente sur le marché local.

Pour Rainer Baake, secrétaire d'Etat allemand, chargé de l'Energie, le renforcement des interconnexions entre la Tunisie et les pays voisins, notamment, l'Italie peut constituer un atout majeur pour le pays et l'aider à réaliser ses objectifs en matière de promotion des ER.

Le responsable allemand a souligné que le potentiel des énergies renouvelables reste sous-estimé et sous-exploité en Tunisie, estimant que le pays dispose de ressources très importantes d'énergie photovoltaïque et éolienne.

Evoquant l'expérience de son pays, il a indiqué que l'Allemagne prévoit d'atteindre un taux de couverture de 50% de ses besoins en électricité par les énergies renouvelables d'ici 2030.

<http://www.babnet.net/cadredetail-117212.asp>

La Tunisie couvrira 30% de ses besoins en électricité grâce aux énergies renouvelables

Jeudi, 17 Décembre 2015 10:53 By Investir En Tunisie Dépêche Actualité - Eco-Finance

Like Share 28

Tweeter

G+ 0

in Share



Chokri Rejeb, chef de cabinet du ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, a déclaré que la Tunisie, qui dispose d'un grand potentiel d'énergie renouvelable, notamment éolienne et solaire, prévoit de couvrir 30% de ses besoins en électricité par ces ressources non polluantes d'ici 2030.

M.Rejeb a ajouté, mercredi à l'occasion de la 5ème journée tuniso-allemande de l'énergie sur le « rôle des énergies fossiles dans un futur renouvelable », que pour réaliser cet objectif, le pays est appelé à développer des solutions stratégiques à même de renforcer sa sécurité d'approvisionnement en électricité et de réduire sa dépendance aux importations.

Selon le responsable, le cadre juridique et les procédures administratives qui sont en cours de finalisation permettront, en 2016, de renforcer l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique national. Dans ce contexte, Chokri Rejeb a évoqué la nouvelle loi (loi n°12 du 11 mai 2015) sur la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables (ER), laquelle autorisera les investisseurs tunisiens et étrangers à produire de l'électricité destinée à l'exportation ou à la vente sur le marché local.

Pour Rainer Baake, secrétaire d'Etat allemand, chargé de l'Energie, le renforcement des interconnexions entre la Tunisie et les pays voisins, notamment, l'Italie peut constituer un atout majeur pour le pays et l'aider à réaliser ses objectifs en matière de promotion des ER.

Le responsable allemand a souligné que le potentiel des énergies renouvelables reste sous-estimé et sous-exploité en Tunisie, estimant que le pays dispose de ressources très importantes d'énergie photovoltaïque et éolienne.

Evocant l'expérience de son pays, il a indiqué que l'Allemagne prévoit d'atteindre un taux de couverture de 50% de ses besoins en électricité par les énergies renouvelables d'ici 2030.

http://www.investir-en-tunisie.net/index.php?option=com_content&view=article&id=34724:2015-12-17-09-54-29&catid=39:eco-finance&Itemid=128

Presse écrite : La presse du 17.12.2015

ENERGIES RENOUVELABLES

Un grand potentiel encore sous-exploité

Objectif : atteindre 30% des besoins d'ici 2030

«La Tunisie, qui dispose d'un grand potentiel d'énergie renouvelable, notamment éolienne et solaire, prévoit de couvrir 30% de ses besoins en électricité par ces ressources non polluantes d'ici 2030», a affirmé Chokri Rejeb, chef de cabinet du ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines.

Pour réaliser cet objectif, le pays est appelé à développer des solutions stratégiques à même de renforcer sa sécurité d'approvisionnement en électricité et de réduire sa dépendance aux importations, a développé le responsable, hier, à l'occasion de la 5e journée tuniso-allemande de l'énergie sur le «rôle des énergies fossiles dans un futur renouvelable».

D'après lui, le cadre juridique et les procédures administratives qui sont en cours de finalisation permettront, en 2016, de renforcer l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique national.

Un taux de couverture de 50% prévu en Allemagne

Il a évoqué, dans ce contexte, la nouvelle loi (loi n°12 du 11 mai 2015) sur la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables (ER), laquelle autorisera les investisseurs tunisiens et étrangers à produire de l'électricité destinée à l'exportation ou à la vente sur le marché local.

Pour Rainer Baake, secrétaire

d'Etat allemand, chargé de l'Énergie, le renforcement des interconnexions entre la Tunisie et les pays voisins, notamment l'Italie, peut constituer un atout majeur pour le pays et l'aider à réaliser ses objectifs en matière de promotion des ER. Le responsable allemand a souligné que le potentiel des énergies renouvelables reste sous-estimé et sous-exploité en Tunisie, estimant que le pays dispose de ressources très importantes d'énergie photovoltaïque et éolienne. Evoquant l'expérience de son pays, il a indiqué que l'Allemagne prévoit d'atteindre un taux de couverture de 50% de ses besoins en électricité par les énergies renouvelables d'ici 2030.

جلسة عمل تونسية ألمانية

انعقدت بعد ظهر اليوم الثلاثاء 15 ديسمبر 2015 بمقر مجلس نواب الشعب جلسة عمل جمعت عددا من أعضاء لجنة الصناعة والطاقة والثروات الطبيعية والبنية الأساسية والبيئة برئاسة السيد عامر لعريض رئيس اللجنة بوفد ألماني يترأسه السيد Rainer Baake كاتب الدولة لدى وزير الاقتصاد والطاقة الألماني. وأكد الجانبان بالمناسبة أهمية التعاون القائم بين تونس وألمانيا والحرص المشترك على مزيد تطويره خاصة في مجال الطاقة من خلال تبادل الخبرات والتجارب.

وأبرز أعضاء لجنة الصناعة والطاقة والثروات الطبيعية والبنية الأساسية والبيئة متانة العلاقات التونسية الألمانية، مؤكداين ضرورة الدفع بمستوى التعاون الثنائي لاسيما فيما يتعلق بالطاقات المتجددة واستعمال التقنيات الحديثة لإنتاج الطاقات البديلة.

ومن جانبه، عبّر الوفد الألماني عن إعجابه بالتجربة الديمقراطية التونسية ونجاح تونس في تخطي مرحلة الانتقال السياسي، وقدّم بسطة عن التجربة الألمانية في مجال الطاقات المتجددة، مبدئا استعداد بلاده لدعم تونس في هذا المجال.

http://www.arp.tn/site/main/AR/activities/fiche_act.jsp?cn=91730&t=13



اللجان البرلمانية تواصل أعمالها لجنة الصناعة تواصل أعمالها ولجنة الإدارة تتوصل إلى اتفاق حول الترفيع في سن التقاعد



لجنة الصناعة والطاقة والثروات الطبيعية والبنية الأساسية والبيئة ويظهر في الصورة عامر لعريض رئيس اللجنة ونائبه المنصف السلامي

بين المكتب ورؤساء الكتل يوم 7 جانفي للمصادقة على التركيبات الجديدة للمكاتب. في ما يتعلق بالجدول الحاصل حول غيابات النواب، فقد تقرر إرجاء النظر فيها إلى حين تقديم ملف يخص كل نائب منسوب إليه الغياب ويتخذ المكتب قراره على ضوء ذلك. كما تقرر دعوة كل مساعدي الرئيس لتقديم برنامج العمل للسنة الثنائية الجديدة على أن يعرض على المكتب المقبل للنقاش والمصادقة. وقد تقرر أن لا يتداول المكتب في أي نقطة إلا بناء على ملف يوزع على كل أعضائه، وأن يختم النقاش في كل نقطة بتلاوة نص ما تقرر في شأنها

تم التوصل إلى اتفاق يقضي بالترفيع لعدة سنتين في البداية مع إضافة الترفيع بثلاث سنوات لتصبح سن الإحالة على التقاعد خمسة وستين سنة. هذا المقترح كان محل توافق حظي بإجماع الحاضرين كحالة لإرضاء جميع الأطراف والعمل على تقليص العجز الذي تشهده أنظمة التقاعد الاجتماعي. كما أكد مكتب اللجنة أنه من الضروري إعادة النظر في وضعية هذه الصناديق بصفة شاملة باعتباره الحل الأساسي، من خلال تسخير كافة مجهودات الدولة وخيارات سياسية من قبل الحكومة تقضي بإرساء منظومة جديدة عقب مشاورات اجتماعية موسعة مع المجتمع المدني.

تواصل اللجان البرلمانية النظر في جملة من مشاريع القوانين المستعجلة خصوصا لجنة الصناعة التي نظرت في جملة من مشاريع القوانين أهمها المصادقة على اتفاق تطوير شبكة نقل وتوزيع الغاز الطبيعي. وتمكنت لجنة تنظيم الإدارة من تقديم مقترح توافقي مع الاتحاد العام التونسي للشغل يتعلق بمسألة الترفيع في سن التقاعد.

تطوير شبكة نقل وتوزيع الغاز الطبيعي في هذه الجهة. هذا وصادقت اللجنة على التقرير معدلاً ب 10 مع 2 محتفظ ودون رفض.

جلسة عمل مع كاتب الدولة لدى وزير الاقتصاد والطاقة الألماني

كما عقدت لجنة الصناعة جلسة عمل مع وفد ألماني يترأسه كاتب الدولة لدى وزير الاقتصاد والطاقة الألماني Rainer Baake. وأكد الجانبان على أهمية التعاون القائم بين تونس وألمانيا والحرص المشترك على مزيد تطويره خاصة في مجال الطاقة من خلال تبادل الخبرات والتجارب. وأكد أعضاء اللجنة ضرورة الدفع بمستوى التعاون الثنائي لاسيما فيما يتعلق بالطاقات المتجددة واستعمال التقنيات الحديثة لإنتاج الطاقات البديلة.

انطلقت لجنة الصناعة والطاقة والثروات الطبيعية والبنية الأساسية والبيئة على امتداد يومين في النظر في جملة من مشاريع القوانين، حيث كانت البداية بقانون عدد 56 / 2015 ويتعلق بتسوية وضعيات الاستغلال غير القانوني لمقاطع الحجارة الرخامية التابعة لملك الدولة الخاص بعد تاجيله أول أمس. حيث تمحورت التداخلات حول خصوصيات مشروع هذا القانون وأهدافه، مع تأكيد ضرورة مزيد دراسته والتعمق في مختلف جوانبه وخاصة القانونية منها. وفي هذا الإطار، أكد رئيس لجنة الصناعة عامر لعريض أنه تقرر تنظيم زيارة ميدانية للنظر في وضعية الأراضي المستغلّة والاستماع إلى خبراء في هذا الغرض لمزيد دراسته والتعمق في مختلف جوانبه وخاصة القانونية منها.

تحديد موعد التقديم لتجديد إلى هياكل المجلس

من جهته قرر مكتب المجلس تغيير موعد الاحتفال بجائزة نوبل للسلام بمجلس نواب الشعب من يوم 22 ديسمبر إلى 27 جانفي ليتزامن مع الاحتفال بذكرى ختم الدستور في إطار جلسة خارقة للعادة تنتظم بالمجلس، بالإضافة إلى عدم برمجة أي جلسة عامة في ما تبقى من شهر ديسمبر على أن تكون الفترة الممتدة من 25 ديسمبر إلى 31 ديسمبر 2015 أسبوعا للجهات. وستكون هذه الفترة فرصة أمام الكتل البرلمانية لتقديم مقترحاتها بخصوص تعديل النظام الداخلي وذلك في أجل أقصاه 15 جانفي القادم.

مكتب المجلس المجتمع مؤخرا اتخذ جملة من الإجراءات لأعمال المجلس خلال السنة الإدارية الجديدة، وأهمها تحديد موعد نهائي لتجديد رؤساء ومكاتب اللجان بعد الانتهاء من تركيبة مكتب المجلس، حيث تقرر اعتماد نفس التوزيع السابق للحصص بين الكتل ودعوة رؤساء الكتل لموافاة المكتب في أجل أقصاه 5 جانفي المقبل بممثلهم في مكاتب اللجان بحسب الحصص السابقة على أن يعقد اجتماع مشترك

التونسية وبنجاح تونس في تخطي مرحلة الانتقال السياسي. وقدم بسطة عن التجربة الألمانية في مجال الطاقات المتجددة، مبديا استعداد بلاده لدعم تونس في هذا المجال.

«الترفيغ في سنّ التقاعد لمدة 5 سنوات هي مسألة اختيارية»

من جهتها، استمعت لجنة تنظيم الإدارة إلى ممثلين عن اتحاد الشغل بخصوص نظام الجرايات المدنية والعسكرية للتقاعد حول مشروع القانون عدد 52 / 2015 المتعلق بتنقيح وإتمام القانون عدد 12 لسنة 1985 المؤرخ في 5 مارس 1985 المتعلق بنظام الجرايات المدنية والعسكرية للتقاعد وللباقيين على قيد الحياة في القطاع العمومي. واعتبر نواب اللجنة أن مسألة الترفيغ في سنّ التقاعد لمدة 5 سنوات هي مسألة اختيارية رغم أن ممثلي الاتحاد العام التونسي للشغل عبروا عن رفضهم لمبدأ الترفيغ معتبرين أن الإحالة على التقاعد في سنّ الستين حق مكتسب لا مجال إلى المساس به.

وفي ظل الوضعية الحالية وانعدام التوازنات بين الصناديق الاجتماعية

موضوع الطاقة والبتروول بالتعاون مع وزارة الصناعة والطاقة والمناجم وكذلك المؤسسة الوطنية للأنشطة البتروولية، بهدف اطلاع النواب واللجنة بصفة خاصة على تفاصيل هذا الملف باعتبارها ستتطلق في دراسة اتفاقيات التنقيب والنظر في جميع الرخص القديمة والجديدة.

المصادقة على اتفاق تطوير شبكة نقل وتوزيع الغاز الطبيعي

كما صادقت اللجنة على تقرير مشروع قانون عدد 63 لسنة 2015 والمتعلق بالموافقة على اتفاق الضمان المبرم في 23 سبتمبر 2015 بين حكومة الجمهورية التونسية والبنك الافريقي للتنمية والمتعلق بالقرض المسند لفائدة الشركة التونسية للكهرباء والغاز للمساهمة في تمويل مشروع تطوير شبكة نقل وتوزيع الغاز الطبيعي بمبلغ لا يتجاوز 49.390.000 أورو. ويهدف هذا المشروع إلى تحسين ظروف عيش متساكني مناطق الشمال الغربي من خلال ربط 13400 عائلة بالغاز الطبيعي إضافة الى عدد من المؤسسات الصغرى والمتوسطة المنتصبة بالجهة، الأمر الذي يتطلب